

Le Mans, le 27 février 2019

COMPTE RENDU CONSEIL D'UNITE DU 27 FEVRIER 2019**Personnes présentes**

F. AMIARD B. ARNAUD L. BENYAHIA B. CLAVIER M.-P. CROSNIER-LOPEZ P. DANIEL F. JULIENNE L. FONTAINE V. MAISONNEUVE A. MARTEL	S. PIOGE G. VAUDEL F. LAGARDE - excusée M. EDELY - excusé V. MONTEBAULT - excusée S. REINER (invitée permanente) C. BERNE (prise de notes)
---	--

Ordre du jour

- **Approbation du CR du CU du 25-10-2018**
- **Informations & discussions**
 - **Points H&S : ZRR**
 - **EUR**
 - **PPI 2019**
 - **Campagne Entretiens professionnels individuels (EPI)**
 - **Fonctionnement du service commun**
 - **Bilan Paris Scientifiques (Région) et ANR**
 - **Questions diverses**

1. [Approbation du compte-rendu du conseil d'unité du 25/10/2018](#)

Le compte-rendu du dernier Conseil d'Unité est approuvé à l'unanimité.

2. [Point H&S : ZRR](#)

Une visite des locaux avec les AP et Delphine Bertus a eu lieu le 17 janvier 2019. Il a été entendu que seule la salle de calculs devait être en ZRR. Concernant les autres salles d'équipements, elles seront avec un accès limité. Une liste des personnes susceptibles de venir dans nos locaux doit être établie par l'ensemble des membres permanents de l'IMMM et les responsables d'équipes et plateformes en particulier. Il faut donc répertorier toutes les personnes avec qui vous avez des collaborations régulières et autres.

Deux catégories de personnes :

Invités : pour circuler librement dans les locaux de l'IMMM, ces personnes devront être déclarées au FSD (Fonctionnaire Sécurité Défense) sachant que le délai de réponse est généralement de 15 jours mais l'amplitude peut varier de 8 jours à 2 mois.

Visiteurs : un cahier ou un fichier Excel sera mis en place à l'accueil pour le suivi à l'entrée et au départ sachant que les visiteurs devront être accompagnés pour circuler dans l'IMMM. Il reste à déterminer où se trouvera l'accueil.

Cette nouvelle procédure qui est imposée nécessitera donc d'anticiper beaucoup plus l'accueil des invités.

Il faudra lister dans la catégorie Invités les permanents, les non permanents (doctorants, post-doctorants,...) et les étudiants.

Les responsables d'équipe et de plateforme sont donc sollicités pour :

- donner les noms des personnes qui viennent régulièrement dans le laboratoire (collaborations, etc.),
- identifier les situations qui posent questions (étudiants, visiteurs, etc.).

Date limite pour rendre la liste : FIN AVRIL

Cela ne change rien au fait que toutes les personnes qui arrivent au laboratoire doivent être déclarées au secrétariat de l'IMMM et au responsable d'équipe si ce n'est qu'à partir de l'instauration de la procédure ZRR , il faudra anticiper encore plus et un délai de minimum 3 mois est requis pour que toutes les formalités d'accueil soient faites en temps et en heure.

Rappel : toute personne séjournant à l'IMMM doit se présenter à l'accueil pour la validation du badge UFR. L'UFR ne donne plus de droits d'accès sans convention ou document officiel.

3. EUR

“Smart (Materials & Surfaces) – From design to applications“ (SMS)

Dossier en cours de finalisation

En l'absence de Nicolas Delorme, responsable du projet EUR « SMS » pour l'IMMM (présentation des formations de l'université auprès de Le Mans Métropole), l'équipe fait un point d'étape sur le dossier en cours.

Le projet EUR SMS est quasi-finalisé tant sur le document écrit que le budget. L'ensemble sera proposé à la lecture pour avis.

Un point a été fait mardi 26/02 avec Alexandre Legris, Direction Adjoint Scientifique de l'INC (CNRS). Pour lui, tous les feux sont au vert. Le CNRS se réunira en comité de direction le 7 mars pour examiner tous les projets.

Arnaud Martel revient sur le fait que de son point de vue le projet n'est pas vraiment représentatif de l'activité de recherche de tous et est en déphasage par rapport aux retours faits par les membres extérieurs du CS en janvier dernier. La direction répond que si l'intitulé du projet peut le laisser penser, son contenu rassemble bien l'ensemble des activités de l'IMMM. Concernant l'avis des membres extérieurs du CS, il faut bien à l'avoir l'esprit que l'objectif de ce CS n'était pas l'évaluation de ce projet. De plus, compte tenu d'une présentation très rapide de celui-ci, il était difficile pour les membres extérieurs d'avoir une vision d'ensemble de ce projet.

Au-delà, la direction est convaincue que ce projet est d'importance pour l'IMMM. Il montre à la fois à l'échelle locale (RPDL, Le Mans Métropole et autres) mais aussi nationale, notre volonté de se structurer afin de répondre au mieux aux enjeux de la recherche du futur. Si ce projet est accepté, il apportera une visibilité élargie à toutes les activités de recherche de l'IMMM et une dynamique accrue pour l'ensemble des acteurs de l'IMMM avec des effets leviers en termes de ressources tels que les cofinancement de thèses et Masters II.

Concernant le projet EUR LUMOMAT, l'IMMM a décidé de se positionner en deuxième cercle, c'est-à-dire que nous ne sommes plus un partenaire direct de ce dossier mais que des membres de l'IMMM pourront intervenir dans les enseignements de cette EUR.

Un CU sera organisé avant le 19 mars, date de dépôt de l'EUR.

4. PPI 2019

- Gros équipement : Laser
- Petit équipement : Station de calculs

Le nouvel appel à projets n'est pas encore sorti, mais il faut prévoir l'argumentaire dès à présent.

L'intitulé pour le Laser serait plutôt une chaîne Laser. Les dossiers doivent être rédigés pour fin mai, car le conseil scientifique de l'UFR se déroule généralement début juin.

5. CAMPAGNE EPI

La campagne des Entretiens Professionnels Individuels va commencer aux alentours de fin mars pour l'université et mi-avril pour le CNRS.

Prévoyez d'ores et déjà vos dates d'entretiens

Pour les IT/ BIATSS, la direction propose, si l'agent le souhaite, la présence d'un représentant de la direction lors des entretiens. La direction rappelle que l'agent doit être évalué par une personne proche de son activité.

Un rappel est fait sur l'évolution de carrière qui doit être réalisée dans un esprit de développement de la collectivité. Aucun personnel IT/ BIATSS n'est la propriété d'une équipe ou d'une personne mais bien de l'unité de recherche, en l'occurrence l'IMMM (voir le règlement intérieur).

Pour les dossiers de carrière : la direction propose aux agents promouvables une relecture de leur dossier.

Il est rappelé que des formations (CNRS ou université) sont proposées pour mener un EPI mais également pour aider les personnels à bien rédiger leur dossier des IT BIATSS. Sachant que le dossier est un élément capital pour être promu, il est fortement recommandé de suivre ces formations.

6. Fonctionnement du service commun de chimie

2 créneaux de remplissage d'azote liquide sont proposés chaque semaine :

- mardi matin
- vendredi matin (sur demande)

Indiquez sur les récipients si vous souhaitez un remplissage ou non

ATTENTION, depuis un an il y a une envolée de la consommation de l'azote liquide ! Il faut veiller que tous les bidons remplis soient bien récupérés.

Gestions des déchets chimiques : il est demandé aux équipes de mettre chaque semaine les déchets en bout du couloir à chaque étage. Les responsables d'équipes doivent s'assurer qu'une personne identifiée et connue de P. Le Disquet est disponible pour l'aider dans la relève des déchets et solvants et pour l'accompagner vers la soute extérieure.

7. Dépôts de projet

- Paris Scientifiques (Région PdL) : 5 Paris Scientifiques déposés dont un avec le LAUM porteur
 - AMERIQUE : JF. Bardeau
 - XTREM : A. Gibaud
 - IVE : F. Lagarde
 - Matbiomimetic : F. Poncin-Epaillard
 - Nanoscopie acoustique : partenaire IMMM G. Vaudel, N. Delorme, V. Juvé, A. Bulou, M. Edely, P. Ruello
- ANR retenues au second tour :
 - BECOM : G. Corbel
 - CALHYPSO : C. Chassenieux
 - DYNAMIC PISA : O. Colombani
 - HYDRAE : JF. Bardeau
 - PHOTOPRINT : Nicolas Delorme
- RFI LUMOMAT (projet V. Temnov, montage en cours)

Remarque : le classement fait suite à une demande formulée par la région PdL (sans possibilité d'ex-aequo – courriel du 20/02/19)

1. Projet XTREM - Alain Gibaud

" Imagerie 3D par Rayons X et visible pour la Détermination Précise de la Morphologie de Microorganismes Marins et de leurs Propriétés Physiques " **Classement 1/4**

2. Projet MatBiomimetic - Fabienne Poncin-Epaillard

" Un matériau biomimétique pour la production de biocomposés par des microorganismes " **Classement 2/4**

3. Projet IVE - Fabienne Lagarde

" Imagerie Vibratoire pour l'Environnement : détection et devenir de micro et nanopolluants émergents " **Classement 3/4**

4. Projet AMERIQUE - Jean-François Bardeau

" Etude des propriétés chimiques de surface à l'échelle nanométrique par imagerie corrélative AFM-MEB-EDX-Raman et analyses chimométriques " **Classement 4/4**

8. FIR 2ème AAP

Prochain AAP d'ici fin mars, selon les mêmes modalités que le premier.

9. Questions diverses



Programmation de la date de l'IMMM en 180s

Ma vie au quotidien en 180s – l'idée est de créer une meilleure connaissance des métiers, des activités (sécurité, etc.) du quotidien des personnes de l'IMMM. La direction aimerait que des candidats se manifestent auprès de leur responsable d'équipe ou de la direction pour présenter leur activité quotidienne en 180s.

Le séminaire serait organisé vers mai-juin. Les volontaires devront se manifester d'ici la fin avril afin de mettre un programme en place et organiser cette journée.

Base de données

L'idée est de créer un outil qui pourrait exploiter les données de différentes bases par requêtes PHP afin de construire une base de données à jour en temps réel (liste personnels, contrats, brevets, publications, etc.). Rémi Busselez et Yvan Labaye ont bien voulu apporter leur contribution et porter avec la direction ce projet.

Organisation SCF 2021 (porteur Nantes B. Bujoli)

Une demande faite par B. Bujoli

Suite à l'appel à candidature pour l'organisation du congrès SCF 2021, transmis en Janvier par la Section Régionale SCF Bretagne-Pays de la Loire, j'ai envoyé une lettre d'intention (cf. copie ci-jointe) pour organiser cette manifestation à Nantes (fin Juin – début Juillet 2021). Cette lettre d'intention vient d'être sélectionnée pour déposer un projet complet. J'y précisai qu'en cas de sélection, les six laboratoires de chimie dépendant de notre Section SCF régionale [Nantes (CEISAM et IMN), Angers (MOLTECH'Anjou), Le Mans (IMMM), Rennes (ISCR) et Brest (CEMCA)] seraient invités à contribuer à l'organisation du congrès SCF 2021 à travers son comité scientifique.

Pour l'IMMM la référente SCF est Christine Saluzzo.

Prime au brevet et à l'intéressement – Mise en place en décembre 2018

Dans le cadre de l'UBL et en concertation avec la SATT Ouest Valorisation, les établissements universitaires ont défini une procédure de versement de primes relatives aux dépôts et potentielles exploitations de brevets. Cette procédure s'appuie sur tout brevet déposé à partir du 1er janvier 2013.

Si vous êtes inventeur ou co-inventeur, salarié de l'Université du Mans, lors du versement de votre salaire de décembre 2018, vous avez reçu cette prime au brevet.

A dater de 2019, les primes au brevet seront versées deux fois par an, en juin et en décembre et les primes d'intéressement commenceront à être versées.

Prime au brevet : fixée par décret à 3.000€, elle est partagée entre les inventeurs et selon leur part d'inventivité inscrite dans la déclaration d'invention (DI). Son versement s'effectue en deux tranches :

- 20%, un an après le dépôt de la demande de brevet,
- 80% au moment de la signature d'une licence ou d'une cession du brevet.

Prime d'intéressement : elle correspond à 50% des retours financiers générés lors de la contractualisation d'une cession ou d'une licence de brevet et est versée à chacun des inventeurs selon leur part d'inventivité inscrite dans la déclaration d'invention (DI).

Pour toute information complémentaire, rapprochez-vous du service IPREX (iprex @ univ-lemans.fr) au bureau 107 de la Maison de l'Université. Voir aussi Actu'RH n°108.

PLEIADE Web : suivre et faciliter la communication sur les contrats

La SATT a une interface en ligne qui se nomme PLEIADE Web à l'intention des personnels de recherche. Elle rassemble l'ensemble des contrats et autres brevets afin que chaque laboratoire puisse être en temps réel au courant des actes de valorisation qui le concerne. Disponible que pour les directeurs d'unités pour le moment, PLEIADE Web sera à terme accessible à l'ensemble des personnes concernées, leur permettant ainsi de suivre leur contrat.

QVT : Qualité de Vie au travail

Un appel du CNRS pour monter des dossiers pour financer des projets de QVT a été lancé. L'IMMM propose de faire un dossier avec le LAUM pour une salle de repos.

Deadline : 15 avril.

Courrier du PDG CNRS (.../...)

En tant que responsables d'unités, cellules de base de notre organisation scientifique, j'invite toutes celles et tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à organiser au sein de leurs unités des moments d'échanges et de débats sur les trois grandes thématiques retenues:

- Recherche sur projet, financement compétitif et financement des laboratoires,
- Attractivité des emplois et des carrières scientifiques,
- Innovation et recherche partenariale.

Je vous propose de faire remonter à la direction de l'institut principal de rattachement de votre unité, pour le 15 avril, une synthèse de propositions concrètes émanant de votre unité, sous une forme concise ne dépassant pas, dans la mesure du possible, une page recto-verso.

La direction propose qu'au sein des équipes, des communautés (EC et C, IT BIATSS, doctorants, etc...), une réflexion soit conduite sur ces différents sujets. A l'issue de ce délai de réflexion, une rencontre IMMM le 27 mars à 9h00 en salle Pinazzi sera organisée pour recenser les propositions et écrire un document de synthèse.

Année de la Chimie

- Une exposition "Trésors de laboratoires : les instruments de chimie" sera présentée à la BU du 28 février au 1er avril
- Journée nationale de formation à destination des enseignants du second degré le 20 mars. F. Lagarde et L. Fontaine y donneront une conférence.

Colloque organisé par le laboratoire THEMISUM (Faculté de Droit) :

Les collègues de droit organisent fin novembre 2019 un colloque sur « le principe de précaution ». L. Fontaine a été sollicité et invite les collègues intéressés à se manifester auprès de lui. Parmi les pistes de réflexion abordées : « En quoi le principe de précaution impacte-t-il le chercheur dans ces activités ? ».

A noter

L'Université a obtenu le label de développement durable. On nous incite à le mentionner dans nos projets.

Fin de séance : 11h20